

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (27) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, M. MELQUIOND, Mme RABUSSIÉ, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, Mme FARINEAU, M. DUMAS, Mme PETIT, M. BRAILLARD, Mme AZIHARI, M. BAUDIN, Mme ROUSSEAU, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, Mme LEBORGNE, MM. ERGUL, BENDJILLALI, BEAUDEUX, GAILLARD, PAILLER, Mme MERY, MM. GANIVELLE MICHAUD, AUDEBERT, Mme BRARD.

POUVOIRS (12) :

M. MIS, mandant a pour mandataire Mme LAVRARD
M. MAUDUIT, mandant a pour mandataire M. ABELIN
M. PREHER, mandant a pour mandataire Mme AZIHARI
M. LAURENDEAU, mandant a pour mandataire Mme. PETIT
Mme MONTASSIER, mandant a pour mandataire M. MELQUIOND
Mme CASSAN-FAUX, mandant a pour mandataire Mme RABUSSIÉ
Mme COTTEREAU, mandant a pour mandataire M. DUMAS
Mme MESLEM, mandant a pour mandataire Mme FARINEAU
Mme METAIS, mandant a pour mandataire M. PAILLER
Mme WEINLAND, mandant a pour mandataire Mme MERY
M. BARAUDON, mandant a pour mandataire M. GANIVELLE
Mme PESNOT-PIN, mandant a pour mandataire M. MICHAUD

EXCUSE (0) :

Nom du secrétaire de séance : Chantal PETIT

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Mise en œuvre d'une démarche de sensibilisation des populations au risque inondation – demande de subvention

Depuis novembre 2012, et le classement par arrêté préfectoral de Châtellerault ainsi que de 5 autres communes (Availles-en-Châtellerault, Bonneuil-Matours, Cenon-sur-Vienne, Naintré, Vouneuil-sur-Vienne) comme Territoire à Risque Important (TRI) en termes d'inondation, la commune s'est engagée dans une démarche de prévention des inondations mais également de préservation face aux risques sur son territoire.

Au cours des différentes réunions de travail visant à élaborer la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) de Châtellerault, première stratégie approuvée sur le territoire national, la municipalité et les autres partenaires ont mis en avant la nécessité de sensibiliser les populations au risque inondation et aux comportements adaptés.

Afin d'atteindre ces objectifs, plusieurs axes de travail sont envisagés : des animations à destination des publics scolaires, des expositions itinérantes dans des lieux ressources tels que les bibliothèques, et des conférences pour viser un public plus large. Le coût de ces actions est estimé à 25 000 €.

En mai 2016, le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer a lancé un appel à projet visant à subventionner les actions mobilisatrices et innovantes d'information et de sensibilisation des personnes. La commune a déposé un projet et le Ministère a fait part de son intérêt et à ce titre sollicite une subvention. Une subvention de 20 000 € est accordée sous réserve de déposer un dossier détaillé. Il convient maintenant de définir concrètement les actions pour les engager au

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 17 novembre 2016

n° 5

page 2/2

deuxième trimestre 2017.

* * * * *

VU l'arrêté préfectoral n°12.255 du 26 novembre 2012 établissant la liste des territoires à risque important d'inondation du bassin Loire-Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-DDT-1019 du 22 juillet 2016 approuvant la stratégie locale du risque inondation,

VU l'appel à projet du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, du 20 mai 2016,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de sensibiliser les populations au risque inondation,

CONSIDERANT que ces actions peuvent être subventionnées à hauteur de 80 %,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- de définir un plan de communication et de sensibilisation des publics au risque inondation,
- de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer
- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 22.11.2016

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

